

# L'INFO DU *Lac*

Lac-Etchemin

Ville et campagne...  
**AU NATUREL**

Volume 25, No 1

3 février 2016

Publié par la Municipalité  
de Lac-Etchemin et  
distribué gratuitement  
dans tous les foyers situés  
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :  
Jacqueline Ouellet

Collaborateurs  
Jude Emond  
Harold Gagnon  
Jacques Gagnon  
Éric Guenette  
Jacqueline Ouellet

José Poulin  
Sylvain Poulin  
Carole Provençal  
Laurent Rheault  
Linda St-Hilaire  
et les nombreux  
organismes communautaires

Conception et montage :  
Jacqueline Ouellet  
Carsona Inc.

Correcteurs :  
Jacqueline Ouellet  
Laurent Rheault

Impression :  
Carsona inc.

## *Sommaire*

Le Conseil vous informe	p. 2
Mot du directeur général	p. 2
Avis publics	p. 3
Services municipaux	p. 3 à 5
Sécurité publique	p. 5 et 6
Organismes communautaires	p. 6 p. 15 à 17
Prévision budgétaires 2016	p. 7 à 14
Service des loisirs	p. 18 et 19
Agenda communautaire	p. 19

Date de tombée  
pour la parution du 6 avril 2016 :  
**9 mars 2016 à midi**

Bulletin d'informations municipales  
**DE LAC-ETCHEMIN**

# Le Conseil... vous informe

# Mat du directeur général



Voici les principales décisions prises par votre Conseil municipal :

## À la séance ordinaire du 3 novembre 2015

- D'approuver le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2016 tel que préparé et déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier.
- DE confirmer, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2015, le dépôt auprès du directeur général/secrétaire-trésorier des formulaires de divulgation des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal.
- D'autoriser le maire et deux (2) conseillers municipaux pour participer aux Assises annuelles de l'UMQ qui se tiendront du 12 au 14 mai 2016 au Centre des congrès de Québec.
- De nommer M. le conseiller Paul Poulin pour agir à titre de représentant de la municipalité à la table des maires de la MRC les Etchemins pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2015 au 30 novembre 2016.
- D'octroyer à l'entreprise "Groupe Environex", le contrat des analyses de l'eau potable et des eaux usées pour les années 2016 et 2017.
- D'accepter le dépôt par le directeur des services publics Urbanisme et Environnement, du rapport annuel de la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Lac-Etchemin portant sur les résultats obtenus pour l'année 2014 et approuvé par le MAMOT le 13 novembre 2015.
- D'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2015-81 soumise par M. Fernand Goulet relativement à sa propriété sise au 16, rue du Domaine à Lac-Etchemin.
- De confirmer l'embauche de M. Gilles St-Hilaire comme employé auxiliaire à titre de journalier, le tout effectif à la date d'embauche soit le 27 octobre 2015.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de Mme Jenny Bernard, propriétaire de la clinique de Physio Ostéo des Etchemins pour s'être mérité le titre de "Jeune entrepreneur(e) de l'année" et qui sera appelée à représenter la région aux prochaines Mercuriades de la Fédération des Chambres de commerce du Québec.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de l'entreprise Les Excavations Franky Lafontaine, maintenant désignée sous le vocable de LAFONTAINE, reconnue à titre de modèle inspirant par le Mouvement québécois de la qualité dans la catégorie « Mention » lors des Grands Prix québécois de la qualité 2015.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de M. Harold Gagnon, maire de la Municipalité de Lac-Etchemin, qui a été élu à titre de préfet de la MRC les Etchemins pour un mandat de deux ans.

## Reconnaissance des années de service à la MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN

Le 19 décembre 2015, le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, les employés et pompiers municipaux profitaient de la « Soirée reconnaissance » tenue au Centre des arts et de la culture. Cette activité annuelle visait à souligner et reconnaître les années d'ancienneté de cinq (5) employés et trois (3) pompiers de la municipalité, à savoir :

35 années de service :

- Jacqueline Ouellet, technicienne en bureautique

25 années de service :

- Sylvain Poulin, directeur de la sécurité incendie
- Stéphan Mimault, technicien en assainissement des eaux

15 années de service :

- Carole Provençal, directrice des services administratifs
- Luc Laflamme, pompier
- Martin Roy, opérateur de machinerie lourde

5 années de service :

- Philippe Couture, pompier
- Samuel Gagnon, pompier



*Avis public*

## AVIS PUBLIC

### Dépôt du rôle de perception locatif 2016

AVIS PUBLIC est donné par la présente aux contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin à l'effet que le rôle de perception locatif pour l'année 2016 est complété et déposé au bureau du directeur général/secrétaire-trésorier, au 208, 2e Avenue à Lac-Etchemin.

L'envoi des comptes de taxe locative sera fait vers le 5 février 2016 et ces comptes seront payables le 8 mars 2016.

Les contribuables qui n'auront pas reçu leur compte d'ici le 26 février 2016 devront communiquer avec le service de perception de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Le rôle de perception locatif est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Lac-Etchemin, ce 5<sup>e</sup> jour de février 2016.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

*Laurent Rheault*, M.A.P., OMA

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT AU CONSEIL DU RAPPORT FINANCIER AINSI QUE DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À tous les contribuables intéressés de la Municipalité de Lac-Etchemin;

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier, que, lors de la séance du Conseil qui se tiendra **le mardi 5 avril 2016**, je procéderai, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, au dépôt du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015 pour la Municipalité de Lac-Etchemin.

FAIT ET DONNÉ à Lac-Etchemin, ce 2<sup>e</sup> jour de février 2016.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

*Laurent Rheault*, M.A.P., OMA

*Services  
municipaux*

## PAIEMENT DE VOTRE COMPTE DE TAXES

Vous avez récemment reçu votre compte de taxes municipales. Comme par le passé, vous pouvez l'acquitter en déposant au bureau de la municipalité votre paiement à chacune des échéances ou mieux encore en y déposant (3) chèques encaissables aux dates d'échéance indiquées sur les coupons au bas de votre compte.

Vous pourrez également acquitter ledit compte à l'institution financière de votre choix avec les facilités que celle-ci vous offre.

Nous désirons aussi vous mentionner que vous avez la possibilité de payer par les systèmes électroniques suivants :

- ◆ ACCÈS D (téléphone : 1 800 224-7737) et Accès D (Internet) disponibles à la Caisse Populaire (pour effectuer vos paiements de taxes avec Desjardins).
- ◆ TELNAT (téléphone : 1 888 835-6281) et Directnat (Internet) disponibles à la Banque Nationale.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que **la première échéance est fixée au 15 février 2016, date importante compte tenu que la municipalité met en application LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE**. La deuxième échéance est fixée au 16 mai 2015 et la troisième et dernière échéance est fixée au 24 août 2016.

### Résumé des principales dispositions régissant le mode de paiement des taxes municipales :

Aux termes de la Loi sur la fiscalité municipale et de la réglementation pertinente, si le total des taxes foncières municipales comprises dans un compte est d'au moins 300 \$, le débiteur a le droit de les payer en plusieurs versements égaux (3 pour la Municipalité de Lac-Etchemin).

Le débiteur peut cependant dans tous les cas payer en un seul versement.

Aucun recours en recouvrement ne peut être exercé contre un débiteur qui a fait les versements selon les échéances prescrites. **LE SOLDE DEVIENT EXIGIBLE LORSQU'UN VERSEMENT N'EST PAS FAIT À SON ÉCHÉANCE**. L'intérêt, le délai de prescription et, le cas échéant, la pénalité applicable aux taxes foncières municipales s'appliquent alors à ce solde.

### VOYONS CET EXEMPLE :

Un contribuable reçoit un compte de taxes de 1 500 \$, celui-ci se divise en trois (3) versements égaux. Le premier versement est dû le 15 février et celui-ci n'effectue pas son paiement à la date prévue; alors, c'est tout le compte qui devient exigible (cela veut dire qu'il doit acquitter le compte au complet ou s'il désire payer son compte aux dates prévues, il paiera

cependant l'intérêt toujours sur le solde qui lui restera à défrayer et **ce jusqu'à l'acquittement total du compte**).

La même procédure s'applique s'il ne peut effectuer le paiement du 2<sup>e</sup> ou du 3<sup>e</sup> versement.

#### SI VOUS ÊTES UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Il est possible, si vous êtes un nouveau propriétaire, que le compte de taxes de votre propriété ait été expédié à l'ancien propriétaire. **Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues par la municipalité. Veuillez aussi noter que la Municipalité de Lac-Etchemin n'émet pas de nouveau compte de taxes lorsqu'il y a un changement de propriétaire.**

**Si vous n'avez pas reçu votre compte, il est de votre responsabilité de communiquer avec la municipalité et de vous assurer que votre dossier est à jour.**

Si des renseignements supplémentaires vous sont nécessaires, vous pouvez communiquer au bureau de la municipalité au 418 625-4521, il nous fera plaisir de bien vous informer.



## Aide financière disponible pour la culture dans Les Etchemins

Vous aimeriez réaliser un projet culturel original et novateur au niveau théâtral, musical, patrimonial, littéraire, des arts visuels ou métiers d'arts?

Le Fonds culturel de la MRC des Etchemins peut vous aider. L'aide financière peut atteindre 2 000 \$ par projet.

La date limite pour déposer le formulaire de demande est le jeudi 31 mars 2016.

Le Guide d'information et le Formulaire de demande sont disponibles sur le site internet de la MRC des Etchemins [www.mrcetchemins.qc.ca](http://www.mrcetchemins.qc.ca)

Le Fonds culturel est un projet de l'entente de développement culturel conclue entre la MRC des Etchemins et le ministère de la Culture et des Communications.

Pour information :

*Pascale Dupont,*

agente de développement rural

Courriel : [pdupont@mrcetchemins.qc.ca](mailto:pdupont@mrcetchemins.qc.ca)

Tél. : 418 625-9000, poste 2261

## Dépôt de la neige dans les rues de la municipalité

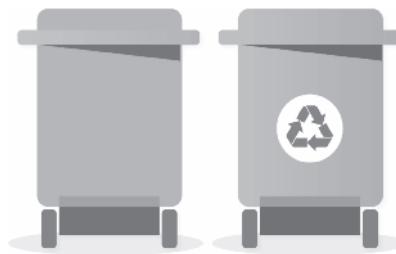
Il nous arrive régulièrement de constater que certains citoyens déversent de la neige dans les rues et ce, de façon importante ou non, soit par l'utilisation de leur chasse-neige, leur souffleur ou soit tout simplement en transbordant de la neige de leur emplacement au côté opposé de la rue.

Nous vous informons qu'il n'est pas permis de déverser de la neige dans les rues et ce, en tout temps. La municipalité a le devoir de dégager et d'entretenir ses rues puisque cela constitue un service essentiel. Les grilles de regards pluviaux, souvent localisées dans les côtés des rues, doivent être fonctionnelles et donc exemptées de neige pour faciliter l'écoulement de l'eau vers les canalisations.

Juste pour votre information, les dispositions de la loi donnent droit à la municipalité d'utiliser les terrains contigus et ce, même privés, à des fins de déneigement de rues publiques.

Nous sollicitons donc la bonne collaboration de la population au moment du déneigement de leur propriété afin de porter une attention particulière à cette exigence réglementaire.

Nous tenons à féliciter toute la population pour sa patience et sa compréhension vis-à-vis notre service de déneigement qui fait un bon travail pour bien entretenir les rues de la municipalité et ce malgré les conditions climatiques parfois difficiles de nos hivers québécois.



**ATTENTION \*\* ATTENTION \*\* ATTENTION**

## UNE BONNE RÉOLUTION À PRENDRE POUR 2016 CONCERNANT VOS ORDURES ET VOTRE RECYCLAGE

Nous avons constaté que quelques personnes mettaient des produits de recyclage dans leur bac à ordures et vice-versa; cette situation est inacceptable en 2016. En plus de courir le risque que notre camion soit refusé lors de la livraison au site, ces matières nous occasionnent beaucoup de frais supplémentaires qui par le fait même vous sont facturés. C'est pourquoi nous vous demandons de bien effectuer le tri de vos ordures et de votre recyclage (vous référer à votre guide sur la collecte des ordures ménagères). Notez qu'il est fréquent que l'on retrouve du polystyrène « styrofoam » dans le recyclage, mais cette matière n'est pas recyclable, donc veuillez svp l'envoyer aux ordures.

Par ailleurs, il est important que toutes vos boîtes soient défaites et que toutes les matières soient disposées à l'intérieur d'un conteneur ou d'un bac prévu à cet effet. Ceci est valable autant pour les commerces que

pour les résidences. Si vous manquez d'espace dans vos conteneurs pour disposer vos matières chaque semaine, contactez-nous afin de vous procurer un conteneur ou un bac supplémentaire.

Sachez qu'en vertu du règlement 140-2014, toute personne ne se prêtant pas aux bonnes manières de gestion de ses déchets et de ses matières recyclables, est passible de pénalités pouvant aller de 1 000 \$ à 2 000 \$ pour une personne physique et de 2 000 \$ à 4 000 \$ pour une personne morale.

En 2016, nous comptons faire davantage de suivi à cet effet. Les contrevenants à notre règlement se verront imposer une amende après un préavis. Donc, passez le mot à tous les membres de votre famille, vos locataires et vos employés, car le tri des matières résiduelles c'est l'affaire de tous.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Merci de votre bonne collaboration!

## Inspection télévisée des conduites d'égoûts

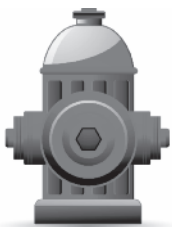
Dans les prochains jours, une compagnie procédera au nettoyage et à l'inspection télévisée de quelques-unes de nos conduites d'égout, plus particulièrement, sur la 2<sup>e</sup> Avenue, la 1<sup>re</sup> Avenue, l'avenue Bégin et à quelques endroits sur la route 277. Pour ceux que la conduite passe derrière la maison, il se peut que l'on doive circuler sur votre propriété.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions. Merci de votre compréhension!

*Eric Guenette*

Directeur Services publics Urbanisme et Environnement

## Sécurité publique



### Dépôt de neige sur les bornes incendie

Les équipes de déneigement de la municipalité s'affairent tout au long de l'hiver à entretenir les bornes d'incendie afin de permettre au service d'incendie d'y avoir accès rapidement. Nous constatons trop souvent que des gens ensevelissent délibérément les bornes incendie. Advenant un incendie, ce sont de précieuses minutes que les pompiers vont perdre s'ils sont obligés de déneiger la borne incendie avant de pouvoir l'utiliser.

C'est pourquoi, nous vous demandons de ne pas déposer ou souffler de la neige sur les bornes d'incendie.

Nous aimerions ainsi porter à votre attention que l'article 10 du règlement numéro 97-2009 concernant la prévention des incendies édicte ce qui suit :

**10.1. Les bornes d'incendie doivent être accessibles en tout temps au personnel du service de sécurité incendie. Un espace libre à partir du niveau du sol et un dégagement d'un rayon de 1 mètre des bornes d'incendie doit être maintenu pour ne pas nuire à l'utilisation de ces bornes.**

**10.2 Il est interdit : de déposer de la neige ou de la glace dans rayon de 1 mètre autour ou près d'une borne incendie.**

Toute personne qui contrevient à l'un des articles ci-haut mentionné, s'expose aux amendes substantielles.

Si certains citoyens peu soucieux ensevelissent les bornes incendie, nous constatons que d'autres se font un devoir de déneiger régulièrement la borne incendie qui se trouve sur leur terrain ou à proximité. Merci à vous et nous encourageons tous les citoyens qui disposent d'une borne incendie sur leur terrain de faire de même, car cela ne prend que quelques minutes de votre temps et nous aide grandement à rendre notre municipalité le plus sécuritaire.

*Sylvain Poulin* T.P.I  
Directeur service incendie



## Pour votre sécurité en cas d'incendie : Déneigez vos balcons et autres sorties!

Cet hiver, les pompiers de votre service de sécurité incendie vous invitent à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie.

### Conseils de sécurité pour les sorties

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse;
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps;
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

### Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'ob-

jets encombrants tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport;

- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sortie de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble;
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

Pour obtenir plus d'information sur l'évacuation en cas d'incendie, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca) à la section Sécurité incendie.

*Sylvain Poulin* T.P.I.

Directeur service incendie Lac-Échemin / Saint-Luc



## Ramonage de la cheminée

Le ramonage de la cheminée au début de l'automne est une excellente habitude. Si votre appareil de chauffage au bois est utilisé régulièrement, il serait prudent de faire un autre ramonage vers les mois de janvier ou de février. Cette excellente habitude permet de combattre un ennemi surnois : la créosote.

Il s'agit d'un résidu inflammable qui se dépose sur les parois de la cheminée. Vous pouvez limiter la production de créosote en brûlant seulement du bois sec. Il ne faut pas brûler les déchets qui sont en plastique, en bois peint ou traités ou s'ils contiennent de la colle comme les panneaux de contreplaqués ou d'agglomérés. Leur combustion libère des produits chimiques toxiques qui contribuent à l'accumulation de la créosote.

Une accumulation de 3 mm de créosote sur les parois d'une cheminée est une invitation aux pompiers à combattre éventuellement un feu de cheminée.

Au cours des derniers mois, le service incendie a dû intervenir pour des feux de cheminée qui ont été causés par une mauvaise technique de ramonage, c'est-à-dire que le ramonage avait été effectué à partir du bas vers le haut de la cheminée sans que le chapeau ne soit enlevé. En ramonant de cette manière, la créosote est poussée dans le chapeau et provoque un bouchon qui peut obstruer totalement la cheminée et causer ainsi un refoulement de fumée dans votre résidence.

Soyez donc vigilants si vous ramenez votre cheminée de cette manière en nettoyant régulièrement votre chapeau.

Nous vous rappelons aussi que l'installation d'avertisseurs de fumée est une obligation. Ceux-ci peuvent sauver des vies en cas d'incendie. L'autre danger surnois qui est relié à l'utilisation d'un système de chauffage à combustion solide est le monoxyde de carbone. Ce gaz inodore est dégagé par la combustion du bois et s'il s'infiltré dans une résidence, il peut s'avérer mortel. L'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone est aussi obligatoire si vous possédez un système de chauffage autre qu'électrique.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec :

*Sylvain Poulin* T.P.I.

Directeur du service incendie/Technicien en prévention incendie

Tél. : 418 625-4521

Courriel : [munetchemin.incendie@sogetel.net](mailto:munetchemin.incendie@sogetel.net)

*Organismes  
communautaires*



## Les Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire

Vous êtes du domaine de la culture, écrivain, peintre, comédien...?

Le comité du livre vous offre l'opportunité de vous faire connaître en participant à l'album souvenir du 150<sup>e</sup> anniversaire de Lac-Échemin.

Si vous acceptez, le montage final sera d'une demi-page en tenant compte des critères suivants : Word, times 12 pts, interligne standard, marge ¼, ce qui représente environ 10 lignes (135-140 mots maximum) pour le texte et une ou deux photos.

Merci de faire parvenir le tout avant le 26 février 2016 à [germaine150@sogetel.net](mailto:germaine150@sogetel.net)

Pour information : Germaine Lessard 418 625-1941 ou [germaine150@sogetel.net](mailto:germaine150@sogetel.net)

Les membres du comité :

André Poulin, Catherine Ouellet, Claudette Morin, Germaine Lessard, Ghislain Fortin et Olivier Pouliot Audet.

C'est gratuit!

# Prévisions budgétaires 2016

## Mot du Maire



Ville et campagne...  
AU NATUREL



À Lac-Etchemin tout comme dans plusieurs municipalités du Québec, la nouvelle année débute avec un nouveau budget. Vous trouverez ci-après le budget 2016 de la Municipalité de Lac-Etchemin ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisations et en entretien pour les années 2016 à 2018. Les membres du Conseil municipal, avec l'excellente collaboration de la direction générale et des directeurs de services, ont mis tous les efforts nécessaires pour préparer le budget annuel 2016 en ayant toujours comme objectif ultime d'offrir et de dispenser les services municipaux avec efficacité et efficience auprès de l'ensemble des contribuables lacetcheminois.

Je tiens à nouveau à préciser que les prévisions budgétaires annuelles doivent dorénavant intégrer l'amortissement des immobilisations qui, conséquemment, devient une charge qui propulse le budget global de la municipalité sans toutefois réellement affecter le niveau de taxation. Conséquemment au présent budget, l'amortissement pour les immobilisations totalise un montant de 1 199 409 \$.

Pour l'année 2016, le budget présente des revenus et des dépenses équilibrés respectivement au montant de 5 707 551 \$. Le budget global 2016 se traduit par une augmentation de 7,6 % par rapport au budget de l'année précédente. Dans le contexte des coupes gouvernementales effectuées au cours des deux (2) dernières années qui ont généré des pertes financières annuelles récurrentes de près de 230 000 \$ pour notre municipalité, un exercice de rationalisation essentiel a dû être effectué par l'ensemble des gestionnaires responsables de la desserte des services municipaux. À la demande du Conseil municipal, la direction générale a supervisé cet exercice afin de tenir compte de la volonté des élus d'en arriver à l'imposition d'un taux de taxation juste et raisonnable dans le contexte particulier qui nous affectera tous au cours de la prochaine année, entre autres, avec tout ce qui résulte du contexte d'austérité qui sévit actuellement au sein des services gouvernementaux et institutionnels québécois.

Pour l'année 2016, nous sommes toujours confrontés à l'augmentation habituelle des produits et services qui sont obligatoirement nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux dispensés, entre autres, les services d'électricité et de téléphonie, les carburants, les assurances et bien sûr la rémunération et les cotisations de l'employeur.

Les prévisions budgétaires 2016 ont dû tenir compte de l'ajout de charges non récurrentes (projets d'infrastructures, mises aux normes, améliorations dans les opérations d'entretien...) de l'ordre de +/- 170 000 \$ et d'une variation des dépenses de fonctionnement de +/- 27 000 \$ (quotes-parts, service de la dette, enfouissement des matières résiduelles...). Si l'on ajoute une variation des revenus de +/- 45 000 \$ (compensations tenant lieu de taxes, taxes foncières dues aux nouvelles constructions et aux travaux de rénovation, transferts gouvernementaux...), nous sommes confrontés, uniquement à ces égards, à une augmentation totale nette d'environ 152 000 \$ pour l'année 2016.

Tous ces éléments contribuent en partie, à expliquer les écarts du compte de taxes pour une résidence moyenne découlant du présent budget par rapport à celui de 2015 qui se traduit par des variations de + 2 % (+ 33 \$) à + 5 % (+ 90 \$) selon la valeur moyenne des résidences des différents secteurs.

Ce qui nous intéresse le plus maintenant est l'augmentation moyenne du compte de taxes (foncière et de services) pour le secteur résidentiel et je tiens à préciser qu'elle ne tient pas compte des disparités qui peuvent exister entre les différentes propriétés de la municipalité, et ce, dépendamment du secteur concerné, entre autres :

- **Pour le secteur de « l'ex-ville de Lac-Etchemin » qui représente +/- 45 % de la population**, on note une hausse de 5 % pour l'équivalent de + 90 \$ pour une maison moyenne évaluée à 130 203 \$;
- **Pour le secteur de « la Station » qui représente +/- 6 % de la population**, on note une hausse de 4 % pour l'équivalent de + 57 \$ pour une maison moyenne évaluée à 96 803 \$;
- **Pour le secteur de « l'ex-paroisse » qui représente +/- 44 % de la population**, on note une hausse de 2 % pour l'équivalent de + 33 \$ pour une maison moyenne évaluée à 148 301 \$;
- **Pour le secteur du « Lac Raquette » qui représente +/- 2,5 % de la population**, on note une hausse de 2 % pour l'équivalent de + 40 \$ pour une maison moyenne évaluée à 189 826 \$;
- **Pour le secteur du « Mont-Original » qui représente +/- 2,5 % de la population**, on note une hausse de 5 % pour l'équivalent de + 79 \$ pour une maison moyenne évaluée à 119 100 \$;

Par rapport à l'an dernier, vous remarquerez une hausse de 7,8 % des revenus basés sur la valeur foncière générale et une hausse de 14 % des revenus pour les services municipaux (aqueduc, égout/traitement, recyclage/ordures).

En ce qui a trait aux dépenses que nous retrouvons dans le programme triennal d'immobilisations et d'entretien, les principaux projets prévus en 2016 incluent l'achat et le remplacement d'équipements spécialisés pour la sécurité incendie (20 655 \$), l'aménagement d'espaces verts de quartier, la réfection de la clôture au terrain de balle et l'acquisition d'équipements spécialisés pour les loisirs et la culture (72 765 \$), l'achat d'équipements spécialisés, le remplacement d'un véhicule, divers travaux d'infrastructures et la disposition des boues des étangs d'épuration pour l'hygiène du milieu (461 425 \$). Des investissements de plus de 1 370 000 \$ ont été prévus en regard des travaux publics et du réseau routier, entre autres, pour des travaux de pavage sur une partie de la 2<sup>e</sup> Avenue, de la route du Sanctuaire, des rues Ferland, Gagnon, de la Montagne, de la Sapinière et des différents rangs (345 300 \$) et pour des travaux majeurs sur nos infrastructures (1 024 700 \$).

Suite à une procédure rigoureuse appliquée à la cueillette d'informations, rappelons que les compensations pour les services municipaux (eau potable, égout, ordures, recyclage) ne sont défrayées que par les citoyens qui bénéficient de ces services. En effet, ces compensations sont ajustées chaque année en fonction du coût réel d'opération des services dispensés de l'année antérieure auquel s'ajoutent les projets d'infrastructures et les investisse-

ments non récurrents. Pour les gens de l'entreprise privée, ce système équivaut pour vos entreprises à la détermination du prix de revient. Nous sommes particulièrement fiers de la précision de nos informations sur le coût de nos services, ce qui nous permet de suivre d'année en année l'évolution du coût des différents services municipaux et d'effectuer, s'il y a lieu, les correctifs souhaités.

Je vous invite à prendre connaissance des prévisions budgétaires 2016 de la Municipalité de Lac-Etchemin et de son programme triennal entretien/immobilisations 2016-2017-2018 qui vous sont présentés de manière plus détaillée dans les pages suivantes.

Sachez qu'au quotidien, votre Conseil municipal accompagné de la direction

générale et des gestionnaires s'engage à continuer d'offrir des services de qualité et toujours en fonction des attentes des citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin, ceci dans le respect de nos marges de manœuvre et toujours en équilibre avec la notion de « capacité de payer du contribuable ».

En terminant, le Conseil municipal et toute l'organisation municipale vous assurent de continuer à offrir aux lacetcheminoises et lacetcheminois une gestion rigoureuse et parcimonieuse de nos avoirs collectifs. Comme toujours, nous vous assurons que nos choix et nos orientations sont accompagnés de suivis de qualité, et ce, toujours sur la base du meilleur coût possible.

Le maire,  
*Harold Gagnon*

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN</b>					
<b>PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET EN ENTRETIEN</b>					
<b>ANNÉES 2016-2017-2018</b>					
Détail des projets	Entretien ou Immobilisation	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation			Total 2016-2017-2018
		Programme triennal			
		2016	2017	2018	
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
Réfection du plancher du bureau de Postes Canada de l'édifice municipal	Entretien	16 500 \$			16 500 \$
Réfection et mise aux normes de l'édifice municipal	Immobilisation	1 328 000 \$			1 328 000 \$
<b>SOUS-TOTAL ADMINISTRATION</b>		<b>1 344 500 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 344 500 \$</b>
<b>INCENDIE</b>					
Aménagement point d'eau 12 <sup>e</sup> Rang			4 700 \$		4 700 \$
Appareil photo numérique			1 000 \$		1 000 \$
Camion autopompe échelle aérienne			882 000 \$		882 000 \$
Ensemble d'adaptateurs pour testeur à boyaux	Entretien	2 020 \$			2 020 \$
Remplacement d'un radio portatif			1 375 \$		1 375 \$
Remplacement de l'unité d'urgence			262 500 \$		262 500 \$
Remplacement de la scie de ventilation	Entretien	1 500 \$			1 500 \$
Remplacement des bottes de combat (6 paires)	Entretien	2 760 \$	2 760 \$		5 520 \$
Remplacement du bateau zodiac			12 455 \$		12 455 \$
Remplacement du couteau hydraulique pour désincarcération			7 620 \$		7 620 \$
Remplacement du mobilier du bureau du directeur à la caserne	Entretien	1 900 \$			1 900 \$
Tenues de combat et accessoires	Entretien	2 500 \$	2 500 \$		5 000 \$
Véhicule tout terrain (VTT) pour sauvetage hors sentier	Immobilisation	9 975 \$			9 975 \$
<b>SOUS-TOTAL INCENDIE</b>		<b>20 655 \$</b>	<b>1 176 910 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 197 565 \$</b>
<b>VOIRIE</b>					
Achat d'un chargeur sur roues				200 000 \$	200 000 \$
Calcium dans les rangs de gravier	Entretien	36 225 \$	36 950 \$	37 690 \$	110 865 \$
Fauchage des fossés	Entretien	12 665 \$	12 925 \$	13 200 \$	38 790 \$
Gravier et débroussaillage à l'aéroport	Entretien	1 265 \$	1 290 \$	1 315 \$	3 870 \$
Lignage des rues et des rangs	Entretien	4 250 \$	29 060 \$	4 425 \$	37 735 \$
Luminaires (2)	Immobilisation	1 400 \$	1 430 \$	1 460 \$	4 290 \$
Peinture de la boîte et du châssis du camion Sterling 2009	Entretien	5 000 \$			5 000 \$
Renforcement des rangs (gravier)	Entretien	44 920 \$	45 820 \$	46 740 \$	137 480 \$
<b>SOUS-TOTAL VOIRIE</b>		<b>105 725 \$</b>	<b>127 475 \$</b>	<b>304 830 \$</b>	<b>538 030 \$</b>
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>					
Achat d'une camionnette 4x4 avec cabine en fibre de verre	Immobilisation	46 000 \$			46 000 \$
Aérateurs (6) pour les étangs	Entretien	4 300 \$			4 300 \$
Changement du système de chloration à l'usine de filtration	Immobilisation	40 000 \$			40 000 \$
Dégrilleur (étangs)			225 725 \$		225 725 \$
Disposition des boues des étangs (125 tn)	Entretien	8 125 \$	5 000 \$	5 000 \$	18 125 \$
Relocalisation de la génératrice au réservoir de l'eau potable	Immobilisation	350 000 \$			350 000 \$
Remplacement du camion pour la collecte des matières résiduelles			300 000 \$		300 000 \$
Réparation de la chambre de vannes au réservoir	Entretien	13 000 \$			13 000 \$
<b>SOUS-TOTAL HYGIENE DU MILIEU</b>		<b>461 425 \$</b>	<b>530 725 \$</b>	<b>5 000 \$</b>	<b>997 150 \$</b>

**MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**  
**PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET EN ENTRETIEN**  
**ANNÉES 2016-2017-2018**

Détail des projets	Entretien ou Immobilis.	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation			
		Programme triennal			Total
		2016	2017	2018	2016-2017-2018
<b>TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES</b>					
Achat et installation de 2 bornes de recharge pour voitures électriques	Entretien	5 900 \$			5 900 \$
Extension de la rue Industrielle				350 000 \$	350 000 \$
Mise aux normes et améliorations de l'aérodrome	Entretien	9 000 \$	17 000 \$	11 300 \$	37 300 \$
Pavage de l'avenue Nadeau (en partie)			8 900 \$		8 900 \$
Pavage de l'impasse Bellerive				8 576 \$	8 576 \$
Pavage de la 2 <sup>e</sup> Avenue (en partie)			36 755 \$	49 000 \$	85 755 \$
Pavage de la 2 <sup>e</sup> Avenue (intersection Dépanneur chez Ben) (51 tn)	Immobilisation	5 295 \$			5 295 \$
Pavage de la route du Sanctuaire (cote à la limite de Sainte-Rose) (219 tn)	Immobilisation	22 965 \$			22 965 \$
Pavage de la route du Sanctuaire (impasse Bellerive à la 2 <sup>e</sup> Avenue) (199 tn)	Immobilisation	20 865 \$			20 865 \$
Pavage de la rue Beaudry				24 325 \$	24 325 \$
Pavage de la rue de la Montagne (19 tn)	Immobilisation	1 975 \$			1 975 \$
Pavage de la rue Dufour			7 100 \$		7 100 \$
Pavage de la rue Ferland (77 tn)	Immobilisation	8 065 \$			8 065 \$
Pavage de la rue Fortin et bordures 2 côtés				42 140 \$	42 140 \$
Pavage de la rue Gagnon (35 tn)	Immobilisation	3 680 \$			3 680 \$
Pavage de la rue Gourde			4 900 \$		4 900 \$
Pavage de la rue Lafontaine et pose de bordures				110 000 \$	110 000 \$
Pavage de la rue Pouliot			20 100 \$		20 100 \$
Pavage du bout de la rue de la Sapinière (89 tn)	Immobilisation	9 274 \$			9 274 \$
Rapiéçage des rues (90 tonnes)	Entretien	24 840 \$	25 340 \$	25 850 \$	76 030 \$
Réfection de l'avenue Bégin (aqueduc, fondation et pavage) (360 m)			422 600 \$		422 600 \$
Réfection de la 1 <sup>re</sup> Avenue (en partie) (aqueduc, pluvial, fondation, bordures et pavage) (115 m)	Immobilisation	157 400 \$			157 400 \$
Réfection de la route 277 - secteur de la rue Jacques à la rue de la Montagne (pluvial, fondation et pavage) (275 m)	Immobilisation	473 000 \$			473 000 \$
Réfection de la route 277 - secteur de la rue Pouliot à la route des Sommets	Immobilisation	307 200 \$			307 200 \$
Réfection de la rue Jacques (aqueduc, pluvial, fondation et pavage) (365 m)				417 500 \$	417 500 \$
Réfection et pavage des rangs (1 200 tonnes)	Immobilisation	125 676 \$	128 500 \$	131 000 \$	385 176 \$
Réfection complète et pavage du 12 <sup>e</sup> Rang sur 2.1 km				1 300 000 \$	1 300 000 \$
Remplacement d'un ponceau dans le 14 <sup>e</sup> Rang			21 000 \$		21 000 \$
Remplacement d'un ponceau dans le rang du Mont-Original			78 000 \$		78 000 \$
Remplacement de 2 ponceaux dans la route des Sommets	Immobilisation	87 100 \$			87 100 \$
Scellement de fissures dans les rues et les rangs	Entretien	10 100 \$	2 650 \$	24 315 \$	37 065 \$
<b>SOUS-TOTAL INFRASTRUCTURES</b>		<b>1 272 335 \$</b>	<b>772 845 \$</b>	<b>2 494 006 \$</b>	<b>4 539 186 \$</b>

**MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**  
**PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET EN ENTRETIEN**  
**ANNÉES 2016-2017-2018**

Détail des projets	Entretien ou Immobilis.	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation			
		Programme triennal			Total
		2016	2017	2018	2016-2017-2018
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>					
<b>Aréna</b>					
Achat et installation d'un transformateur 50 KVA				8 500 \$	8 500 \$
Asphalte de la partie avant phase #2			30 000 \$	75 000 \$	105 000 \$
Balayeuse	Entretien	1 100 \$			1 100 \$
Chaises bleues (100)			2 925 \$		2 925 \$
Changement du lavabo et du comptoir de type commercial dans la salle de bain chambres no 4-5	Entretien	2 200 \$			2 200 \$
Chauffage au banc du chronomètre			2 800 \$		2 800 \$
Coffres sur mesure (3) pour rideaux de salle			3 150 \$		3 150 \$
Dévidoir à boyau (ensemble complet)	Entretien	2 000 \$			2 000 \$
Installation d'un filtre à tour				11 700 \$	11 700 \$
Lignes de stationnement			1 500 \$		1 500 \$
Poteaux de circulation			1 100 \$		1 100 \$
Rail et entrepôt à rideaux				18 000 \$	18 000 \$
Recouvrement de bandes extérieures (pour terminer)				2 500 \$	2 500 \$
Réfection du plancher de l'entrée de l'aréna (hall, entrepôt, bureau du gérant et emplacement des distributrices)			15 160 \$		15 160 \$
Relocalisation du chronomètre			2 800 \$		2 800 \$
Rideaux pour les sorties de secours			2 350 \$		2 350 \$
Scène portable 16 x 32 pieds			17 000 \$		17 000 \$
Stores pour la salle du haut			2 800 \$		2 800 \$
Système de surveillance par caméra			3 025 \$		3 025 \$
Table 30 po x 8 pieds (12)			3 400 \$		3 400 \$
<b>Chalet du Mont-Orignal</b>					
Travaux d'entretien des escaliers, portes, solage et stationnement	Entretien	7 200 \$			7 200 \$
<b>Centre des arts et de la culture</b>					
Machine à vapeur avec aspiration	Entretien	1 800 \$			1 800 \$
Rail de scène et rideaux de fond			7 500 \$		7 500 \$
Rideaux avant de scène				4 500 \$	4 500 \$
Système d'éclairage de la scène - phase #2				6 500 \$	6 500 \$
<b>Parcs, terrain de balle et terrains de tennis</b>					
Aménagement d'un espace vert à l'arrière de l'aréna	Entretien	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	9 000 \$
Changement des lumières au terrain de balle			28 000 \$		28 000 \$
Changement des lumières aux terrains de tennis				25 000 \$	25 000 \$
Clôture complète au parc de planches à roulette			7 600 \$		7 600 \$
Clôture de sécurité aux bancs des joueurs et entretien de la clôture à l'entrée et contour du terrain de balle	Immobilisation	10 200 \$			10 200 \$
Clôtures sur les côtés du terrain de balle (phase #2 et #3 de 4)			20 000 \$		20 000 \$
Entretien et mise à niveau au Parc de la Pointe à la Roche	Entretien	2 500 \$			2 500 \$
Entretien et mise à niveau au Parc du Sentier	Entretien	1 500 \$			1 500 \$
Module de jeu et aménagement au Parc du Ruisseau	Immobilisation	29 165 \$			29 165 \$
Peinture de la surface de jeu des terrains de tennis	Entretien	12 000 \$			12 000 \$
<b>SOUS-TOTAL LOISIRS ET CULTURE</b>		<b>72 665 \$</b>	<b>154 110 \$</b>	<b>154 700 \$</b>	<b>381 475 \$</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 277 305 \$</b>	<b>2 762 065 \$</b>	<b>2 958 536 \$</b>	<b>8 997 906 \$</b>



**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016**  
**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
*adoptées par le règlement numéro 156-2015*

## REVENUS

	<i>Budget 2015</i>	<i>Prévisions 2016</i>	<i>Écart (%)</i>
<b>TAXES</b>			
	2 191 819 \$	2 362 159 \$	7,8%
	867 212 \$	820 810 \$	-5,4%
79%	1 040 000 \$	1 186 565 \$	14,1%
	20 000 \$	21 000 \$	5,0%
	108 650 \$	109 642 \$	0,9%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 227 681 \$</b>	<b>4 500 176 \$</b>	<b>6,4%</b>
<b>PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES</b>			
	264 263 \$	274 609 \$	3,9%
5%	1 252 \$	1 317 \$	5,2%
	10 196 \$	10 168 \$	-0,3%
	4 358 \$	4 355 \$	-0,1%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>280 069 \$</b>	<b>290 449 \$</b>	<b>3,7%</b>
<b>TRANSFERTS</b>			
	44 900 \$	41 900 \$	-6,7%
5%	273 447 \$	228 135 \$	-16,6%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>318 347 \$</b>	<b>270 035 \$</b>	<b>-15,2%</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
	55 971 \$	57 791 \$	3,3%
2%	950 \$	1 000 \$	5,3%
	32 222 \$	33 526 \$	4,0%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>89 143 \$</b>	<b>92 317 \$</b>	<b>3,6%</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>			
	31 658 \$	32 243 \$	1,8%
	2 871 \$	2 276 \$	-20,7%
	6 150 \$	3 000 \$	-51,2%
4%	18 710 \$	7 885 \$	-57,9%
	3 000 \$	3 000 \$	0,0%
	190 283 \$	192 820 \$	1,3%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>252 672 \$</b>	<b>241 224 \$</b>	<b>-4,5%</b>
5%	91 800 \$	259 500 \$	182,7%
0%	12 450 \$	12 950 \$	4,0%
0%	26 200 \$	27 650 \$	5,5%
0%	4 770 \$	13 250 \$	177,8%
100%	<b>5 303 132 \$</b>	<b>5 707 551 \$</b>	<b>7,6%</b>

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016  
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES  
adoptées par le règlement numéro 156-2015

CHARGES

	Budget 2015	Prévisions 2016	Écart (%)
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
Conseil	75 604 \$	73 345 \$	-3.0%
Application de la loi	505 \$	500 \$	-1.0%
Gestion financière et administrative	463 261 \$	467 582 \$	0.9%
14% Greffe et élections	58 759 \$	46 353 \$	-21.1%
Évaluation	122 698 \$	129 998 \$	5.9%
Gestion du personnel	1 010 \$	1 000 \$	-1.0%
Autres	70 256 \$	85 821 \$	22.2%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>792 093 \$</b>	<b>804 599 \$</b>	<b>1.6%</b>
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>			
Police	428 356 \$	391 304 \$	-8.6%
13% Sécurité incendie et premiers répondants	331 938 \$	335 156 \$	1.0%
Sécurité civile, brigade scolaire et autres	10 039 \$	10 281 \$	2.4%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>770 333 \$</b>	<b>736 741 \$</b>	<b>-4.4%</b>
<b>TRANSPORT</b>			
Voirie municipale	692 110 \$	689 180 \$	-0.4%
Enlèvement de la neige	438 752 \$	434 199 \$	-1.0%
Éclairage des rues	59 864 \$	58 075 \$	-3.0%
21% Circulation et stationnement	32 982 \$	8 890 \$	-73.0%
Transport en commun	7 267 \$	7 187 \$	-1.1%
Transport aérien	4 533 \$	14 128 \$	211.7%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 235 508 \$</b>	<b>1 211 659 \$</b>	<b>-1.9%</b>
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>			
Approvisionnement et traitement de l'eau	330 402 \$	330 701 \$	0.1%
Réseaux distribution de l'eau potable	284 733 \$	366 964 \$	28.9%
Traitement des eaux usées	261 165 \$	277 355 \$	6.2%
Réseaux d'égouts	154 704 \$	141 173 \$	-8.7%
Collecte, transport et élimination des déchets	389 874 \$	388 006 \$	-0.5%
29% Collecte et transport des matières recyclables	108 833 \$	112 482 \$	3.4%
Plan de gestion	729 \$	8 030 \$	1001.5%
Cours d'eau	34 015 \$	32 405 \$	-4.7%
Protection de l'environnement	245 \$	1 264 \$	415.9%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 564 700 \$</b>	<b>1 658 380 \$</b>	<b>6.0%</b>
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>			
Logement social	15 626 \$	15 050 \$	-3.7%
1% Politique familiale	14 216 \$	17 625 \$	24.0%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>29 842 \$</b>	<b>32 675 \$</b>	<b>9.5%</b>
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	146 054 \$	138 229 \$	-5.4%
Industries et commerces	42 787 \$	149 030 \$	248.3%
8% Tourisme	86 994 \$	104 915 \$	20.6%
Autres (promotion, urbanisme et développement)	18 654 \$	75 000 \$	100.0%
Autres (aménagement)	19 820 \$	14 320 \$	-27.7%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>314 309 \$</b>	<b>481 494 \$</b>	<b>53.2%</b>
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>			
Centre communautaire	50 312 \$	54 765 \$	8.9%
Patinoire intérieure et extérieure	476 124 \$	474 369 \$	-0.4%
Piscine, plage et ports de plaisance	2 750 \$	2 477 \$	-9.9%
Parcs, camp de jour, balle molle, planches à roulettes, soccer, tennis et bande cyclable	117 390 \$	143 260 \$	22.0%
18% Expositions et foires	3 272 \$	5 261 \$	60.8%
Autres (administration loisirs)	114 044 \$	123 205 \$	8.0%
Centre communautaire	79 949 \$	83 848 \$	4.9%
Bibliothèque	86 702 \$	87 072 \$	0.4%
Autres (administration activités culturelles)	35 037 \$	47 194 \$	34.7%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>965 580 \$</b>	<b>1 021 451 \$</b>	<b>5.8%</b>
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>			
2% Intérêts	133 293 \$	109 696 \$	-17.7%
Autres frais	100 \$	50 \$	-50.0%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>133 393 \$</b>	<b>109 746 \$</b>	<b>-17.7%</b>
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 805 758 \$</b>	<b>6 056 745 \$</b>	<b>4.3%</b>

## CONCILIATION À DES FINS FISCALES

	Budget 2015	Prévisions 2016	Écart (%)
-21% AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS	-1 175 569 \$	-1 199 409 \$	2.0%
7% REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	388 789 \$	404 110 \$	3.9%
<b>AFFECTATIONS</b>			
Activités d'investissement	234 565 \$	228 015 \$	-2.8%
8% Excédent de fonctionnement non affecté	-79 000 \$	-91 500 \$	15.8%
Excédent de fonctionnement affecté	-17 586 \$	-22 026 \$	25.2%
Réserves financières et fonds réservés	146 175 \$	331 616 \$	126.9%
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	<b>284 154 \$</b>	<b>446 105 \$</b>	<b>57.0%</b>
100% <b>TOTAL DES CHARGES ET DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	<b>5 303 132 \$</b>	<b>5 707 551 \$</b>	<b>7.6%</b>

### Calcul taxes municipales

<b>TAXES MUNICIPALES</b>					<b>Représentation sectorielle</b>
<b>MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-VILLE DE LAC-ETCHEMIN)</b>					
	ÉVALUATION		TAUX	2015	2016
	2015	2016			
Taux base 2015	130 203 \$		0,694 \$	903,61 \$	± 45%
Taux base 2016		130 203 \$	0,731 \$	951,78 \$	
Taux Sûreté du Québec 2015	130 203 \$		0,128 \$	166,66 \$	
Taux Sûreté du Québec 2016		130 203 \$	0,114 \$	148,43 \$	
Taux service dette 2015	130 203 \$		0,146 \$	190,10 \$	
Taux service dette 2016		130 203 \$	0,140 \$	182,28 \$	
Aqueduc				261,00 \$	
Égout/assainissement				116,00 \$	
Recyclage				40,00 \$	
Ordures ménagères				125,00 \$	
<b>TOTAL :</b>				<b>1 802,37 \$</b>	
<b>ÉCART :</b>				<b>5,0%</b>	
				<b>90,13 \$</b>	

<b>TAXES MUNICIPALES</b>					<b>Représentation sectorielle</b>
<b>MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-PAROISSE-STATION)</b>					
	ÉVALUATION		TAUX	2015	2016
	2015	2016			
Taux base 2015	96 803 \$		0,694 \$	671,81 \$	± 6%
Taux base 2016		96 803 \$	0,731 \$	707,63 \$	
Taux Sûreté du Québec 2015	96 803 \$		0,128 \$	123,91 \$	
Taux Sûreté du Québec 2016		96 803 \$	0,114 \$	110,36 \$	
Taux service dette 2015	96 803 \$		0,146 \$	141,33 \$	
Taux service dette 2016		96 803 \$	0,140 \$	135,52 \$	
Aqueduc				176,00 \$	
Aqueduc - réserve				25,00 \$	
Égout/assainissement				150,00 \$	
Recyclage				40,00 \$	
Ordures ménagères				125,00 \$	
<b>TOTAL :</b>				<b>1 453,05 \$</b>	
<b>ÉCART :</b>				<b>4,0%</b>	
				<b>57,46 \$</b>	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-PAROISSE)					Représentation sectorielle
	ÉVALUATION		TAUX	2015	2016
	2015	2016			
Taux base 2015	148 301 \$		0,694 \$	1 029,21 \$	± 44%
Taux base 2016		148 301 \$	0,731 \$		
Taux Sûreté du Québec 2015	148 301 \$		0,128 \$	189,83 \$	
Taux Sûreté du Québec 2016		148 301 \$	0,114 \$		
Taux service dette 2015	148 301 \$		0,146 \$	216,52 \$	
Taux service dette 2016		148 301 \$	0,140 \$		
Aqueduc				32,00 \$	
Égout/assainissement				40,00 \$	
Recyclage				125,00 \$	
Ordures ménagères				135,00 \$	
<b>TOTAL :</b>				<b>1 632,55 \$</b>	
<b>ÉCART :</b>				<b>2,0%</b>	<b>33,21 \$</b>

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR LAC RAQUETTE)					Représentation sectorielle
	ÉVALUATION		TAUX	2015	2016
	2015	2016			
Taux base 2015	189 286 \$		0,694 \$	1 313,64 \$	± 2,5%
Taux base 2016		189 286 \$	0,731 \$		
Taux Sûreté du Québec 2015	189 286 \$		0,128 \$	242,29 \$	
Taux Sûreté du Québec 2016		189 286 \$	0,114 \$		
Taux service dette 2015	189 286 \$		0,146 \$	276,36 \$	
Taux service dette 2016		189 286 \$	0,140 \$		
Aqueduc				32,00 \$	
Égout/assainissement				40,00 \$	
Recyclage				125,00 \$	
Ordures ménagères				135,00 \$	
<b>TOTAL :</b>				<b>2 029,29 \$</b>	
<b>ÉCART :</b>				<b>2,0%</b>	<b>40,18 \$</b>

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR MONT-ORIGINAL)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2015	2016	
	2015	2016				
Taux base 2015	119 100 \$		0,694 \$	826,55 \$	± 2,5%	
Taux base 2016		119 100 \$	0,731 \$			
Taux Sûreté du Québec 2015	119 100 \$		0,128 \$	152,45 \$		
Taux Sûreté du Québec 2016		119 100 \$	0,114 \$			
Taux service dette 2015	119 100 \$		0,146 \$	173,89 \$		
Taux service dette 2016		119 100 \$	0,140 \$			
Égout/assainissement				268,00 \$		
Recyclage				40,00 \$		
Ordures ménagères				125,00 \$		
<b>TOTAL :</b>				<b>1 585,89 \$</b>		<b>1 665,14 \$</b>
<b>ÉCART :</b>				<b>5,0%</b>		<b>79,25 \$</b>

Taxe d'affaires = 4.35\$ / 100\$ d'évaluation locative



# Le comité d'embellissement vous dit merci !

Ce fut très agréable de circuler à Lac-Etchemin pendant le temps des Fêtes malgré l'absence de neige! Nous avons été ravis de voir l'implication des citoyens pour donner à leur résidence un air festif en installant des éléments lumineux un peu partout. Que ce soit au centre-ville, dans les quartiers résidentiels, dans les rangs, dans le secteur de la Station, la municipalité brillait de partout. Merci à tous ceux et celles qui collaborent chaque année à donner cet éclat à notre municipalité.

Nous tenons aussi à souligner une nette amélioration du côté des commerces. Certains qui ne décoraient pas les années passées ont commencé cette année à mettre soit des couronnes, soit des guirlandes ou soit un sapin. Nous espérons que ceux-ci poursuivront l'an prochain et que d'autres suivront cet exemple.

Au nom des membres du comité et de ses amies et amis, nous vous remercions de collaborer ainsi avec nous pour l'embellissement de Lac-Etchemin.

*Lise Pouliot*, présidente  
Comité d'embellissement de Lac-Etchemin



**Les 20 et 21 février 2016  
sur le lac Etchemin**

Les inscriptions se prendront à compter de 9 h 30 sous le chapiteau.

Service de bar et de restauration sous le chapiteau chauffé.

Musique en soirée.

Pour information : Ghislain Beaulieu au 418 625-2121

Maison de jeunes

Le Chabotté

*vous informe...*



#### Nouvelles heures d'ouverture

À partir du mois de janvier, la MDJ fermera à 22 h le samedi et sera ouverte un jeudi par mois aux dates suivantes :

21 janvier	11 février
24 mars	28 avril
19 mai	16 juin

Elle sera ouverte les vendredis en soirée aux heures habituelles soit de 18 h 30 à 23 h.

#### Cueillette de canettes et de bouteilles vides

Au nom de tous les membres du projet : « Salkantay trek, Peru 2016 », nous vous remercions d'avoir conservé vos canettes et vos bouteilles vides afin de nous permettre de financer notre voyage. Nous referons une autre cueillette en avril. Vous pouvez toujours laisser vos canettes et bouteilles vides sur la galerie de la Maison de jeunes en tout temps.

#### Retrouvailles camp de jour

Le 29 janvier 2016, avait lieu une soirée spéciale retrouvailles du camp de jour 2015. Merci à tous ceux qui y ont participé. Nous vous rappelons que nous offrons un camp de jour pour ados d'une durée de 5 semaines durant l'été. C'est l'occasion pour votre adolescent de participer à de belles sorties amusantes et de faire connaissance avec des ados de partout dans la MRC des Etchemins.

#### Tournoi 6 packs

Samedi et dimanche, les 13 et 14 février, nous vendrons des moitié-moitié au tournoi de hockey à Sainte-Justine. Tous les profits iront pour le projet : « Salkantay trek, Peru 2016 ».

*Le club Entr'As 2780  
vous invite à participer  
à son*

## TOURNOI DE BILLARD FAMILIAL

*Le vendredi 4 mars et  
le samedi 5 mars 2016  
au Centre des arts et de la culture  
48 équipes de classes A et B et le coût  
d'inscription est de 10\$ par équipe.*

**INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS:**

*Jérôme Pouliot 418 625-1788  
Noëlla Plante 418 625-3455  
Bienvenue à toutes et à tous!*



### Ajouts de nouveautés au répertoire des livres durant l'automne 2015

Parmi les dernières acquisitions de livres, on retrouve les **documentaires** «L'art de se réinventer», «Au cœur de mes valeurs», «La santé repensée» de G. Brouillard, «Rendez à ces arbres ce qui appartient à ces arbres», «Une année pour changer sa vie», «François parmi les loups», «Les 5 grands rêves de la vie», «Lettre à mes petits-enfants» de D. Suzuki et les **romans** «Ceux qui restent» de M. Laberge, «Ma vie est entre tes mains», «Le complot Malone», «1967 t. 3», «Tout ce qu'on ne te dira pas», «Sous le vent», «Les héritiers d'Enkidiev t. 12», «Petite mort à Venise» de F. Ruel, «La traversée du malheur» de M. Tremblay, «L'amour au temps d'une guerre» de L. Tremblay, «Macabre retour» de K. Reichs, «Complot sur Grande-Allée et «Les dieux du verdict» de M. Conelly.

**Dans la section jeunesse**, les usagers ont accès aux **bandes dessinées** «Paul au parc» et «Paul à Québec», «Le dossier secret des Moignons», «Michel Vaillant t. 4 Collapsus», «Alix Par-delà le Styx», «Bob Morane t. 1 Les terres rares», «La première invasion t. 5» d'Anne Robillard, «Astérix Le papyrus de César», «Garfield perd la boule no 61», «Naruto no 68 Sillons» et «Buck Danny no 53»; aux **romans** «Le retour de l'oiseau-tonnerre t. 3» d'A. Robillard et «Téa Stilton no 19»; aux **documentaires** «Hergé, Tintin et les trains», «Bitch, la violence des filles», «Les animaux du futur», «Le Disco des filles 2016», «StarWars Générations : la chronique illustrée», «Incroyable Moi maîtrise son anxiété» et aux albums «Caillou la veille de Noël», «La lutine Pixelfia La vraie histoire des lutins», «Cherche et trouve au pays des contes», «Le Noël de la fée des dents», «Renato aide le père Noël» et «Disney La reine des neiges».

### Ajouts au répertoire de disques compacts

À la demande de mélomanes, la bibliothèque s'est procurée les DC et DVD suivants : Artistes variés, Berce-moi, 2015; Artistes variés, Duos Félix, 2015; Cœur de Pirate, Roses, 2015; Charles Aznavour, Encores; Deux frères, Nous autres; Ludovico Einaudi, Essentiel et Melody Gardot, Currency of Man; Adele, Adele 21, 2015; Lou Doillon, Law Low, 2015; Fanny Bloom, PAN, 2015; ED Sheeran, X, 2015; Paul Simon, Rhythm of the Saints.

### Liste des revues disponibles aux usagers

Les usagers ont aussi accès aux revues suivantes : Les Affaires, Vie des Arts, Artistes Magazine, Continuité, Parcours, Bel Âge, L'Actualité, Châtelaine, Cap-aux-Diamants, Clin d'œil, Moi et Cie, Décormag, Coup de Pouce, Elle Québec, Idées de ma maison, Chez Soi, Rénovation bricolage, Fleurs Plantes Jardins, Protégez-vous, Revue Cool, Parents Ados, Revue Enfants, Aventure Chasse et pêche, Sentier Chasse-Pêche, Biosphère FC faune, Science et Vie, Québec Science, National Geographic (édition française), Les Jeunes Débrouillards et J'aime lire.

### Activités d'animation

Les usagers qui désirent connaître les activités d'animation présentées à la bibliothèque doivent consulter le site informatique de la bibliothèque ou communiquer avec la responsable du comité d'animation.

### Le programme «Une naissance, un livre» est offert gratuitement aux nouveau-nés

Le programme Une naissance, un livre s'adresse aux nouveau-nés de notre municipalité. Cette initiative vise à «donner le goût des livres» et à inciter les parents et leurs enfants à fréquenter la bibliothèque, source d'information et de culture. Tous les parents concernés sont invités à se prévaloir de ce service gratuit.

Jacques Gagnon, responsable  
Bibliothèque L'Élan



## LES MERCREDIS CV

Tu es âgé entre 16 et 35 ans

Est-ce que mon CV est trop long ?  
Est-ce qu'il met en valeur mes compétences ?  
Retiendra-t-il l'attention des employeurs ?

Vous n'avez qu'à vous présenter :

Quand : 3 février, 2 mars et 6 avril

Heure : De 9 h à 15 h

Où : Au CJE (201, rue Claude-Bilodeau, Lac-Etchemin)

N'oubliez pas d'apporter votre CV !!!

Lors de votre visite, un bon café vous sera servi!

Pour toute information, communiquez avec Sonia ou Jessica au 418 625-2533.



### Pour de l'aide à domicile à un coût abordable, Faites appel à nos services :

- Entretien ménager et grand ménage
- Soutien à l'alimentation (aide pour les courses, préparation de repas)
- Soins d'aide à la personne, répit aux proches aidants
- Service de stimulation cognitive
- Aide ponctuelle et régulière

Ces services sont offerts à tous, appelez-nous pour une estimation au

418 625-4500  
sans frais 1 877-867-6822

Coopérative de solidarité de  
services à domicile des Etchemins





Nouvel Essor

Aimeriez-vous faire la différence dans la vie d'une personne aînée de votre municipalité?

Vous avez quelques heures de votre temps à partager ?

**Inscrivez-vous au programme de visites d'amitié de Nouvel Essor.**

Pour information, contactez Stéfanie au 418 625-9082 poste 2.



Vos parents sont âgés et commencent à avoir de la difficulté à préparer leurs repas? Ils vivent seuls, sont malades ou leurs capacités sont diminuées

à cause d'une chirurgie récente ? Ce sont toutes d'excellentes raisons pour leur offrir des certificats-cadeaux pour des repas complets (soupe, plat principal et dessert) pour seulement 6 \$ par repas.

Pour obtenir de l'information ou pour commander des repas, contactez-nous au 418 625-9082 poste 2.



Nouvel Essor

## Calendrier des activités hivernales 2016

Pour une deuxième année consécutive, Nouvel Essor, en collaboration avec le CISSS-CA, secteur Etchemins, invite les aînés à découvrir les plaisirs de l'hiver.

Date/heure	Activité	Lieu de rassemblement
<b>Vendredi 12 février 2016</b> Accueil : 9 h Départ : 9 h 30	Marche ou raquettes	Camp forestier de Saint-Luc
	Pour cette activité, vous aurez le choix de faire une randonnée en raquettes ou tout simplement prendre une belle marche dans les rues de Saint-Luc afin d'y respirer l'air pur. Un succulent brunch nous sera servi à notre retour soit vers les 11 h. Coût : 13 \$ taxes incluses. *À vos frais. Réservation obligatoire avant le 8 février	
<b>Jeudi 3 mars 2016</b> 13 h	Activités intergénérationnelles	Chalet des loisirs de Saint-Prospier Sentier Probiski
	En cette semaine de relâche scolaire, nous avons pensé vous organiser diverses activités que vous pourrez expérimenter seul ou, mieux encore, avec vos petits-enfants. Au programme : marche, randonnée en raquettes, ski de fond, glissade et Zone Wixx. *La location de raquettes sera gratuite. Activité organisée en collaboration avec la municipalité de Saint-Prospier et Etchemins en Forme.	

\*Pour toute information ou pour réserver votre place, communiquez avec le Service d'action bénévole de Nouvel Essor au 418 625-9082 #2.

ON VOUS Y ATTEND EN GRAND NOMBRE!

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches  
Québec

### NOUVEAU ATELIERS PRÉNATAUX

Offert par:



319, rue du Sanatorium,  
Lac-Etchemin

AVENIR D'ENFANTS  
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

#### SUJETS ABORDÉS :

- ⇒ Couple
- ⇒ Grossesse
- ⇒ Santé
- ⇒ Sexualité
- ⇒ Attachement
- ⇒ Accouchement
- ⇒ Et bien plus!!!

#### 6 Ateliers

Un invité à chaque semaine  
Tous les mardis du 26 janvier  
au 1<sup>er</sup> mars 2016  
à 18 h 30  
Gratuit

À tous les parents qui le  
seront de nouveau, vous  
êtes les bienvenus.

Nos ateliers sont uniques,  
personnalisés et adaptés à  
la réalité de nos familles  
d'aujourd'hui

Pour information et inscription,  
Josée Panneton 418-625-2223, via  
notre site web [www.parentaïme.com](http://www.parentaïme.com)  
ou par

### MOI, COMME PARENT

(Hiver 2016)

Ce que je vis en tant que parent,  
avec mon enfant.

Lac-Etchemin (319, rue du Sanatorium)

DATE:

Les mercredis  
de 9 h 00  
à 10 h 30

27 JANVIER

10 - 24 FEVRIER

16 - 30 MARS

13 AVRIL

Inscription avant le 18 janvier 2016

Àuprès de Josée Panneton, 418-625-2223

[parentaïme@sogetel.net](mailto:parentaïme@sogetel.net) ou par



Collation gratuite

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches  
Québec



Groupe d'échange et d'animation pour parents et enfants

PROGRAMMES D'AIDE

Politique d'aide à l'élite sportive et culturelle

Fonds culturels

Fonds pour la réalisation d'une activité culturelle dans le cadre d'une fête ou d'une manifestation populaire

Aide financière aux familles lacetcheminoises

Soutien financier pour l'achat de couches de coton



une naissance un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL  
CONSULTE SA POPULATION :



Politique familiale et des aînés  
Grandir Ensemble



POUR PLUS  
D'INFORMATION :

[www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca](http://www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca)  
ou

Jude Emond  
418 625-4521  
poste 232



# Gardiens avertis

**CLIENTÈLE :** Jeunes de la 5<sup>e</sup> et de la 6<sup>e</sup> année du primaire avoir au moins 11 ans lors de la journée de formation.

**COÛT :** 35 \$ / enfant  
Minimum 12 enfants  
Incluant : manuel et certificat

**LIEU :** Centre des arts et de la culture

**HORAIRE :** Samedi 7 mai 2016 (8 h 30 à 16 h)

**ANIMATION :** Denise Lachance, Croix Rouge

**MATÉRIEL À APPORTER :**

Une serviette de plage, une poupée ou un toutou (grosseur bébé), du papier, des marqueurs et des crayons.

**CE COURS COMPREND :**

- Devenir un bon gardien
- Les soins du bébé 0 à 1 an
  - Comment soulever, tenir et porter le bébé
  - Comment donner le biberon
  - Comment changer une couche
  - Comment mettre le bébé au lit etc...
  - Les soins des tout-petits 1 an à 2 ans
- L'alimentation et les soins de l'enfant préscolaire
- Faire bon ménage avec l'enfant
- Les jeux de l'enfant
- La sécurité de l'enfant
- En cas d'urgence, étouffement, RCR, plaie, brûlure, asthme, allergie, épilepsie, empoisonnement etc.

**Pour inscription :** Service des loisirs, culture et vie communautaire de Lac-Échemin  
418 625-4521



## Journé de poker au profit du 150<sup>e</sup> de Lac-Échemin

Un tournoi de poker style Texas Hold'em est organisé au Manoir de Lac-Échemin le samedi 6 février 2016. C'est à l'initiative de Guillaume Ouellet et soutenu par Jessy Nadeau du comité du 150<sup>e</sup> que s'organise le tournoi. Ce dernier a pour objectif de ramasser des fonds pour les fêtes qui auront lieu en 2017.

Les gens intéressés par le tournoi sont invités à s'inscrire au Manoir au 418 625-2101 avant le 31 janvier. Le coût du tournoi sera de 20 \$ par personne et les bourses seront déterminées en fonction du nombre d'inscriptions. Le tournoi est réservé aux 18 ans et plus puisqu'il y aura un service de bar sur place. L'accueil se fera à partir de 13 h et le début du tournoi à 14 h.

Venez nombreux !

**NOUVEAU À  
LAC-ETCHEMIN**

Lancement d'un camp musical  
et culturel Été 2016  
Pour garçons et filles de 12 à 16 ans.

C'est un événement unique qui se présente à toi ! Le camp musical aura lieu du 4 au 15 juillet 2016, au Centre des Arts et de la Culture de Lac-Échemin.

Des cours de piano, de chant individuel et d'ensemble vocal, de danse folklorique et de conversation anglaise vous seront offerts. Une gamme d'activités sportives et culturelles est aussi prévue : golf, équitation, pédalo, Moulin La Lorraine etc...

**Inscris-toi dès maintenant !**  
Ne manque pas cette belle occasion.  
Les places sont limitées.

**Nancy Beaulne, directrice artistique**

Inscription avant le 1<sup>er</sup> mars  
au 418 625-5550

Conception : Le Maître de l'illustration



Lac-Etchemin 2016  
**Programmation du samedi 20 février 2016**

Activité libre et gratuite

10 h Arrivée des gens au Manoir du Lac-Etchemin  
10 h 15 Activité avec Pascal Morrissette  
10 h 30 Glissade chez le ministre  
Raquette à neige

Construction de forts en groupe  
Prise de photos  
Chocolat chaud  
12 h Dîner au restaurant ou son propre lunch  
13 h 15 Rencontre avec Pascal Morrissette  
13 h 30 Glissade chez le ministre  
Raquette à neige  
Construction de forts en groupe  
Prise de photos  
Chocolat chaud  
15 h Activités avec À petits pas 0-5 ans  
16 h 45 feux d'artifice  
17 h 45 fin des activités

Toute une belle journée libre et en famille !

# Agenda communautaire

**Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture DE CHAQUE NUMÉRO DE L'INFO DU LAC.**

## 6 février

Tournoi de poker au profit du 150<sup>e</sup> au Manoir Lac-Etchemin à 13 h.

## 12 février

Nouvel Essor en collaboration avec le CISSS-CA vous invite à venir marcher ou faire de la raquette au Camp forestier de Saint-Luc. Accueil à 9 h et départ à 9 h 30.

## 12 février

Réunion des Filles d'Isabelle à 13 h 30 au sous-sol de la sacristie. Choix d'une Valentine (portez du rouge), réunion des vérificatrices, goûter chocolat et pause-café.

## 15 février

Premier échéance de taxes pour l'année 2016.

## 16 février

Réunion mensuelle du Cercle de Fermières à 13 h 30 au Centre des arts et de la culture – Fête de la Saint-Valentin : élection d'une Valentine et petites douceurs.

## 20 février

Plaisirs d'hiver – venez glisser ou faire d'autres activités chez le ministre de 10 h à 17 h 45.

## 20 et 21 février

Défi Radar sur le lac Etchemin.

## 1<sup>er</sup> mars

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

## 3 mars

Nouvel Essor en collaboration avec le CISSS-CA vous invite à des activités intergénérationnelles au chalet des loisirs de Saint-Prospère (sentier Probiski).

## 4 et 5 mars

Tournoi de billard familial au Centre des arts et de la culture.

## 12 mars

Réunion des Filles d'Isabelle à 13 h 30 au sous-sol de la sacristie. Invité à venir et pause-café.

## 15 mars

Réunion mensuelle du Cercle de Fermières à 13 h 30 au Centre des arts et de la culture – Présentation du bilan des actions posées par le CAL : adoption du rapport du Conseil d'administration local.

## 5 avril

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

## 7 mai

Cours gardiens avertis de 8 h 30 à 16 h au Centre des arts et de la culture

**Chaque jeudi / Bingo au Club des aînés – 19 h**

## Les séances ordinaires du Conseil

### CALENDRIER 2016

Séances ordinaires du Conseil municipal  
à la salle des délibérations, 2<sup>e</sup> étage, à 19 h 30  
au 208, 2<sup>e</sup> Avenue à Lac-Etchemin

#### DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

12 JANVIER • 2 FÉVRIER • 1<sup>er</sup> MARS • 5 AVRIL  
3 MAI • 7 JUIN • 5 JUILLET • 2 AOÛT • 6 SEPTEMBRE  
4 OCTOBRE • 1<sup>er</sup> NOVEMBRE • 6 DÉCEMBRE

### C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

### Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

## Votre conseil Municipal

Maire :  
Monsieur Harold Gagnon

Conseillers :  
Madame Judith Leblond  
Messieurs Sylvain Drouin  
Jean-Guy Gosselin  
Serge Plante  
Paul Poulin  
André Turmel



### Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2<sup>e</sup> Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-5325

## Lac-Etchemin Bureau municipal

208, 2<sup>e</sup> Avenue (2<sup>e</sup> étage) Lac-Etchemin  
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175  
Courriel : munetchemin@sogetel.net  
Site internet : www.lac-etchemin.ca

## Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h  
de 13 h à 16 h 30

### Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis, d'intérêt public et se limiter à environ 1/4 de page. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à raison de plus ou moins sept (7) éditions annuelles et fait relâche en juillet et août.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit :
  - Par courrier électronique à l'adresse suivante : munetchemin@sogetel.net

L'équipe de la rédaction